

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR ET LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

Sachets laminés en aluminium contenant 100 g, 250 g, 500 g et 1 kg de poudre.

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

TRIMAZIN 30 %, 250 mg/g + 50 mg/g, poudre pour administration dans l'eau de boisson/dans l'alimentation pour des porcs et dans le lait pour des veaux pré-ruminants
Sulfadiazinum - Trimethoprimum

2. LISTE DE DES SUBSTANCES ACTIVES

Natrii sulfadiazinum eq. sulfadiazinum 250 mg - Trimethoprimum 50 mg

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Poudre pour administration dans l'eau de boisson, dans le lait et dans l'alimentation

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 g, 250 g, 500 g et 1 kg

5. ESPÈCES CIBLES

Veau pré-ruminant, porc

6. INDICATIONS**7. MODE ET VOIES D'ADMINISTRATION**

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats :
veaux : 7 jours
porcs : 12 jours

9. MISES EN GARDE ÉVENTUELLES

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP {mois/année}
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

À conserver dans un endroit sec.

Protéger de la lumière.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

À usage vétérinaire.

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Kela sa
Sint Lenaartseweg 48
2320 Hoogstraten

16. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V166957

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

LOT :

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR ET LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

Pot plastique avec 1 kg de poudre.

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

TRIMAZIN 30 %, 250 mg/g + 50 mg/g, poudre pour administration dans l'eau de boisson/dans l'alimentation pour des porcs et dans le lait pour des veaux pré-ruminants
Sulfadiazinum - Trimethoprimum

2. LISTE DE DES SUBSTANCES ACTIVES

Natrii sulfadiazinum eq. sulfadiazinum 250 mg - Trimethoprimum 50 mg.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Poudre pour administration dans l'eau de boisson, dans le lait et dans l'alimentation

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

1 kg

5. ESPÈCES CIBLES

Veau pré-ruminant, porc

6. INDICATIONS**7. MODE ET VOIES D'ADMINISTRATION**

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats :
veaux : 7 jours
porcs : 12 jours

9. MISES EN GARDE ÉVENTUELLES

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP {mois/année}
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

À conserver dans un endroit sec.

Protéger de la lumière.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

À usage vétérinaire.

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Kela sa
Sint Lenaartseweg 48
2320 Hoogstraten

16. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V331721

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

LOT :